

PV de la réunion des délégués Fondamental INDL du 28 **avril 2010**

En présence :

- Du comité de l'Association des Parents représenté par sa responsable délégué, Marie-Agnès Hayez et son président, Dimitri Kennes.
- De la direction représentée par Mr Eric Jamme - Mr Bamps (excusé)
- Des enseignants représentés par Poucet Laurent - Sironi Catherine – Soumoy Ingrid – Ketelaers Justine – Bietlot Sophie
- Des délégués de classe

Ordre du jour :

1. Violence à l'école et retour sur la semaine du respect
2. Classes de neige
3. Fancy-Fair
4. Sécurité maternelle
5. Modification des classes
6. Appel pour la revue en humanité

Dimitri Kennes ouvre la séance à 19h30.

1. Violence à l'école et retour sur la semaine du respect

Mr Jamme remercie chaleureusement les parents qui ont participé.

Les délégués rapportent que c'était très positif au niveau des jeux proposés mais doutent de l'efficacité immédiate auprès des enfants.

Mr Jamme parle de l'importance de sensibiliser les parents, sans faire peur aux enfants, sur des phénomènes comme le jeu du foulard ou de la tomate (étranglement). L'idée d'une conférence sur le sujet, à organiser en 2011, en association avec l'AP, est évoquée. Mr Jamme est en contact avec une ASBL à Charleroi qui organisent des animations spécifiques dans les écoles. Il clôture le point en insistant sur le fait que, s'il y a de la violence à l'INDL, c'est loin d'être un problème comme peuvent en connaître certaines écoles dont on parle dans les médias. Il convient donc d'être rassuré sur ce point.

2. Classes de neige

Laurent Poucet, instituteur de 6è et organisateur, explique le déroulement des classes de neige. Globalement, tout s'est bien déroulé. Une petite enquête de satisfaction a été menée, et 87% des élèves se sont déclarés satisfaits. Les autres +/- satisfaits sauf 1 qui ne l'était pas. Il reste bien entendu quelques points négatifs que l'école essaiera de corriger l'année prochaine. Laurent Poucet essaiera d'avoir les chiffres concernant le nombre d'enfants qui ont pu essayer le ski pour la première fois à l'occasion de ces classes de neige.

3. Fancy-fair

Giacomo Talone confirme que l'AP s'occupera de la navette comme les autres années.

La question du choix de la date est posée à Mr Jamme car c'est le week-end de la fête des mères, ce qui pose problème aux parents commerçants. Mr Jamme explique qu'il y a beaucoup de problématiques à prendre en compte lors du choix de la date mais que la direction prendra celle-là plus en considération pour l'année prochaine.

Une discussion s'engage sur l'ordre de passage des classes lors du spectacle. Mr Jamme insiste sur l'importance d'une certaine discipline des parents pour faciliter l'organisation.

4. Sécurité maternelle

Mr Jamme explique les travaux qui ont été commandés :

- La cour va être couverte de macadam ;
- La porte des maternelles va être électrifiée et automatisée.
- Des caméras de surveillance avec enregistrements vont être installées dans les halls du rez-de-chaussée.

5. Modification des classes

Traditionnellement, les classes sont remaniées tous les 2 ans en primaire à l'INDL. Il y a toujours eu un débat à ce sujet, sur les plus et les moins. Mr Jamme explique qu'il n'a pas encore arrêté sa politique à ce sujet et qu'il va en parler avec les enseignants avant de le faire.

6. Appel pour la « revue » secondaire

Alexandre Proot, représentant de l'AP secondaire, explique la difficulté à obtenir de l'aide des parents pour la « revue ». Il demande si les parents de primaire peuvent donner un coup de main. Peu de réactions positives, les parents estimant qu'ils participeront lorsqu'ils seront concernés.

Deux points divers sont discutés en séance.

Un point sur le poids des cartables, pour lequel Mr Jamme insiste sur le rôle des parents afin de discipliner les enfants à sélectionner ce que les enfants vont utiliser réellement en classe. Les délégués expliquent que dans certains cas, ce sont les enseignants qui demandent d'avoir les livres ou cahiers toujours sous la main. On se promet d'être attentif à ce point.

Un dernier point concernant l'organisation des stages de langues organisés par le CLL (Centre de Langue de Louvain-la-Neuve) sur le site de l'école au mois d'août. Vu le succès en 2009, ils ont été étendus à partir de la P3 en 2010.

La séance est clôturée à 21h30.